

Journée régionale
aménagement durable et santé

Des idées pour (a)ménager la
santé et le bien-être dans tous
les territoires bretons

Le 21 mai 2019 à Rennes

Synthèse de l'atelier n°1 :
Santé, bien-être et participation des
habitants au cœur de la réhabilitation du
centre bourg

Témoignage : *Marcel SERANDOUR, Maire de Tréveneuc*

Contexte :

Tréveneuc est une commune de 800 habitants dans les Côtes d'Armor située sur le littoral. Le centre-bourg est à la croisée de plusieurs axes routiers passants et était dénué d'espaces dédiés pour les habitants. Il y avait donc une absence de centralité, d'espace public fédérateur, et un manque de commerces de proximité. La commune a procédé à l'acquisition d'un bâtiment existant au cœur du bourg pour y conduire son projet de réhabilitation du centre-bourg.

Atouts :

- Site paysager exceptionnel en bordure du projet de « Route des falaises » et du GR 34 chemin côtier.
- Portage politique fort pour préserver la qualité paysagère du site : demande d'acquisition par le littoral des terrains côtiers pour éviter une artificialisation
- Projet inscrit dans un temps long (3 mandats)
- Maîtrise foncière d'un bâtiment au cœur du bourg
- Accompagnement bienveillant des services de l'État (DDTM22), CAUE, Architecture de Bretagne

Enjeux :

- Offrir aux habitants un centre-ville qui répondent à leurs attentes.
- Favoriser la densité.
- Volonté de limiter l'artificialisation des terres agricoles.

Méthodologie : « Quels choix durables ? »

Ingénierie, accompagnement :

La commune s'est appuyée sur le CAUE pour définir en amont les besoins et les grandes « règles du projet ».

Puis la commune s'est orientée vers les services de l'État notamment la DDTM 22 (le référent ÉcoQuartiers) avec qui une collaboration constructive et bienveillante s'est mise en place pour affiner, réorienter et ajuster le projet grâce à la méthodologie de la démarche ÉcoQuartier (Référentiel Écoquartier).

Le réseau BRUDED a également contribué très en amont à nourrir l'inspiration grâce aux visites organisées pour découvrir d'autres projets.

Avec le soutien du CAUE une jeune architecte a mené tout au long d'un été une concertation auprès - des habitants pour recueillir leurs attentes sur la base d'une trentaine de questions.

- Périmètre pertinent de l'aménagement ?
- Réhabilitation ou démolition du bâtiment existant ?
- Production de logements.
- Quels services de proximité ? boulangerie, bibliothèque, restauration,
- Optimisation des équipements : cantine scolaire

Constitution d'un groupe de travail entre les élus et services de l'État qui ont accompagné avec bienveillance ce projet. Appropriation de la démarche Écoquartier pour élaborer le projet.

Partenariats et financements :

Ambition importante pour la commune avec estimation du budget nécessaire au projet de 2M€, « le projet du siècle » pour cette commune. Recherche active de partenaires et financements pour mener à bien le projet :

- Fonds de concours : 2X 20 000 €
- DETR : 135 000 € puis complément de 34 000 €
- ECOFAUR 100 000 €+44 800 €
- Région : 2 x 100 000 €
- Département (contrat de territoire) 83 000 €
- Amendes (24 000 €)
- Communauté de communes : 300 000 €

Le projet :

Sur la base du retour des habitants, le choix de la commune est de démolir le bâti existant ne présentant pas d'intérêt patrimonial majeur compte tenu des multiples remaniements. Récupération de l'emprise foncière. Un dialogue s'instaure avec le propriétaire du château pour intégrer dans le projet l'entrée de l'allée principale. L'église en cœur de bourg n'est plus isolée par des flux routiers de part et d'autres mais au contraire mise en valeur au cœur d'un espace public généreux. Attention particulière apportée à l'aménagement des espaces publics (sols en sable, murets de pierre avec le réemploi de matériaux du bâtiment démolé, espace couvert.

Un appel à projet est lancé pour la réalisation de deux bâtiments neufs destinés à recevoir des logements, une boulangerie, une bibliothèque, la cantine scolaire. Agrandissement du bar en restaurant. Il remporte un vif succès : 28 réponses de cabinets d'architectes.

Le choix se porte pour un projet répondant aux ambitions suivantes : « ne pas occulter le passé mais construire pour demain ».

Coûts au m² : 1 200 €/m² ... un montant maîtrisé grâce aux réflexions de conception menées par le cabinet d'architecte : structure, matériaux (bois aggloméré) tout en maintenant des exigences de confort et de performance énergétique. Satisfaction des locataires.

Impact du projet

Labellisé Écoquartier en 2017, le projet a « bouleversé la fréquentation du centre-bourg ». Habitants et randonneurs (GR34) s'arrêtent désormais à Tréveneuc sur cette place centrale. Les habitants se sont complètement appropriés les lieux, et profitent de ce nouvel espace de convivialité (boulistes,

soirées festives...). Attractif, il rayonne à l'échelle des communes environnantes et favorise le bien-être pour les habitants de Tréveneuc.

Inquiétudes fortes du maire : Tout cet investissement pour l'avenir de la commune serait vain si demain la décision du rectorat confirmait la fermeture de l'école (34 élèves). D'autant que le maire a d'ores et déjà prévu de créer d'autres logements (lotissements en continuité immédiate du bourg) pour développer sa commune. Le PLU est en cours de révision.

Autres projets :

- Liaisons vélo intercommunales sur la départementale 9 – attente de retour du Conseil Départemental
- Circuit de la falaise – projet de créer une voie dédiée aux vélos...pas encore validé.